

citediaservices

CITEDIA SERVICES
Société Anonyme d'Economie Mixte
RCS RENNES B 310 679 055

6, Place des Colombes
C.S. 44354
35043 RENNES Cedex
Tél. 02.99.65.01.11 – www.citedia.com

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur qui passe le Marché

S.A.E.M. CITEDIA SERVICES
6, Place des Colombes – C.S. 44354 35043 RENNES Cedex
Tél : 02.99.65.01.11 – Courriel : gwenaelle.guillope@citedia.com

Type de procédure

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique selon une procédure d'Appel d'Offres ouvert - Articles R.2161-2 à R.2161-5.

Objet du Marché

Fourniture et livraison de boissons et matériels associés pour les prestations de bar des salles de spectacles Le Liberté - L'Etage - Le MusikHALL gérées par Citédia Services et situées à Rennes et Bruz (35).

Les fournitures de boissons concernent :

- des boissons non alcoolisées : eaux minérales gazeuses et non gazeuses, jus de fruits, sodas, boissons édulcorées, boissons énergétiques, sirops de fruits
- des boissons alcoolisées : bières, spiritueux, cidre
- des boissons chaudes : café filtre en sachet

Codes CPV : 15900000-7 – 15961000-2 – 15910000-0 – 15980000-1

Lieu d'exécution des prestations : 35000 RENNES et 35170 BRUZ (département Ille-et-Vilaine)

Caractéristiques principales

La présente consultation vise la conclusion d'un Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande tel que réglementé par les Articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

L'Accord-cadre est passé sans montant minimum et sans montant maximum.

Aucune variante n'est autorisée.

L'Accord-cadre ne comporte pas de Prestation Supplémentaire Eventuelle (options).

Durée du Marché - Délais d'exécution

L'Accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification et pourra faire l'objet de 3 reconductions d'une durée identique.

Date prévisionnelle de démarrage du Marché : 3 Janvier 2022.

Conditions de participation

Une visite, facultative, des lieux de livraison concernés par le Marché est possible.
Elle sera organisée sur rendez-vous au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres suivant les modalités définies dans le Règlement de la Consultation.

Justification et documents à produire quant aux qualités et capacités des candidats : voir le Règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation et des renseignements complémentaires

Le dossier de consultation des entreprises est **disponible librement et gratuitement** à l'adresse électronique suivante : <http://demat.centraledesmarches.com/7059942>

Pour obtenir tous renseignements complémentaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, une demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur dont l'adresse URL est la suivante : <http://demat.centraledesmarches.com/7059942>

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, **la transmission par voie électronique est obligatoire.**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse URL suivante : <http://demat.centraledesmarches.com> avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées ci-dessous.

Les modalités de transmission sont définies dans le Règlement de la consultation.

La transmission par voie papier ou sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Délai de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de réception des offres

3 Novembre 2021 – 12H00

Instance chargée des Procédures de recours

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

7, Rue Pierre Abélard

35000 RENNES

Téléphone : 02.99.65.37.37 - Fax : 02.99.31.06.15 - Courriel : tgi-rennes@justice.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

4 Octobre 2021

L'avis intégral a été transmis au JOUE le 30 Septembre 2021